

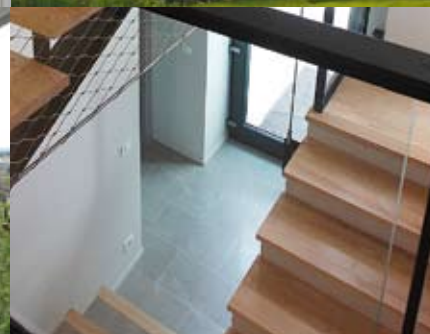
Palmarès régional de l'architecture
et de l'aménagement de Franche-Comté

2012



« L'Architecture naît à partir d'un dialogue permanent entre la forme et l'usage, entre la matière et l'esprit. »

Giancarlo de Carlo



Le palmarès régional s'inscrit dans les missions des CAUE qui consistent à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère et à faire découvrir l'architecture contemporaine.

Cette édition 2012, particulièrement variée et brillante, a connu un grand succès avec la participation de 141 candidats aux sélections départementales.

Cet engouement témoigne de la diversité des talents et de la richesse des initiatives qui émergent dans notre région.

Le palmarès est l'occasion de leur rendre hommage, de les mettre en lumière, de capitaliser et de partager connaissances et expériences, de nourrir le débat sur l'architecture, l'urbanisme et les perspectives d'avenir.

Pour être réussi socialement, politiquement et culturellement, un projet requiert une véritable symbiose entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre et professionnels. L'excellence des réalisations présentées en est la démonstration. Nous devons ce résultat à l'éminente qualité des participants et des responsables qui ont su prendre les bonnes décisions.

Les architectes nous prouvent qu'il y a toujours une solution pour satisfaire l'exigence du bâti, exigence qui va - bien au-delà de l'acte de construire - vers la recherche de la perfection et de l'émotion pour rendre « l'espace harmonieux » dans le respect de notre héritage architectural et de notre patrimoine naturel exceptionnels.

Les productions sélectionnées placent l'homme au cœur du projet en faisant cohabiter avec élégance et générosité les dimensions techniques, économiques, environnementales, artistiques.

Organisé par les CAUE du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, le service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort, soutenu et accompagné par la DRAC, les Conseils généraux du Doubs, de Haute-Saône et du Jura et la préfecture du Territoire-de-Belfort, le palmarès 2012 illustre la créativité et le dynamisme du domaine de l'architecture et de la construction, véritable levier de développement de nos territoires.

Manifestation vivante de notre richesse culturelle, ces multiples écritures architecturales vous invitent à un charmant voyage en Franche Comté. Elles font de ce palmarès 2012 une véritable référence.

Jean-Robert LOPEZ

Préfet du Territoire-de-Belfort

Danielle Brulebois

Présidente du Caue 39

Paul Cheviet

Président du Caue 70

Gérard Galliot

Président du Caue 25

Habitat

Maison individuelle

Rénovation :

Cult (70) Lauréat	8-9
Auxelle-Bas (90)	10
Saint-Claude (39)	10

Construction neuve :

Ornans (25) Lauréat	12-13
Evette-Salbert (90)	14
Sornay (70)	14
Saint-Maur (39)	15

Habitat groupé ou collectif

27 logements à Auxon-Dessous (25) Lauréat	16-17
8 logements à Arinthod et Aromas (39)	18
21 logements à Montbéliard (25)	18

Construction Publique

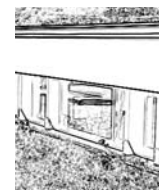
Groupe scolaire à Beure (25) Lauréat	20-21
Musée du sel à Salins (39) Lauréat	22-23
Restaurant, salle de spectacle et salle de jeux à Salins (39) Prix spécial du jury	24
Réhabilitation de la maison du patronage à Saint-Germain (70) Mention	25
Pôle muséal d'Ornans (25)	26
Maison de la Rivière Drugeon (25)	26
Restructuration de l'hôtel de ville de Sellières (39)	27
Collège Lumière à Besançon (25)	27
Pôle éducatif à Noroy-le-Bourg (70)	28
Reconstruction du collège de Mélisey (70)	28
Réhabilitation d'un collège à Saint-Loup-sur-Semousse (70)	29
Pôle petite enfance à Prémanon (39)	29



Sommaire

Lieu de travail

Centre de conservation d'études archéologiques à Lons-le-Saunier (39) Lauréat	32-33
iBureau à Besançon (25) Mention	34
Centre technologique de General Electric à Belfort (90)	35
Alstom Power Systems à Cravanche (90)	35
Magasin Coquelicot à Belfort (90)	36
Transformation d'une grange en bureaux et magasin à Marnay (70)	36



Sommaire

Aménagement urbain ou rural

Requalification et aménagement des abords du lac de Vesoul-Vaivre (70) Lauréat	38-39
Aménagement du cœur de la commune de Ruhans (70) Mention	40
Aménagement de la Place de Turenne à Fontaine (90)	41
Liaison Hauts-de-Chazal à Planoise (25)	41

Habitat





Restructuration d'une maison individuelle à Cult

Les travaux concernent essentiellement des aménagements intérieurs prévus pour ne pratiquement pas modifier l'aspect extérieur du bâtiment.

Il s'agissait d'aménager 3 chambres dans des soutes de la maison existante et de créer un atelier de peintre dans l'ancienne grange de cette maison.

Le principe de la proposition a été de jouer sur les alternances de volume entre d'une part les espaces des chambres relativement contraints par les murs et toiture existants et d'autre part l'espace de l'atelier qui bénéficiait de la grande hauteur de la grange. Cela a permis de créer des fenêtres intérieures dans les chambres qui offrent des vues sur le hall devant l'atelier. Et inversement depuis l'atelier et le hall, des vues en contre-plongée permettent de prendre la mesure du volume d'origine.

On pourrait comparer le projet à la cour intérieure d'un îlot de ville (le hall devant l'atelier) autour de laquelle s'organisent différents bâtiments et logements (les chambres, l'atelier, l'accès au reste de la maison).

L'atelier est éclairé au Nord par une bande de lucarnes en rampant de toiture et bénéficie de la lumière du Sud en second jour par l'intermédiaire d'une verrière intérieure.

Le projet a été primé pour son inventivité, sa grande qualité architecturale et l'économie de moyens mis en œuvre. La solution proposée inverse le rapport intérieur/extérieur de l'architecture. En conservant le volume existant, il offre une réponse innovante à la problématique de l'apport de lumière dans un volume compact, fréquente en rénovation.

Il présente un grand soin dans les détails, à la rencontre de l'architecture et du mobilier.

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (70)

Maîtrise d'œuvre :

Pierre Guillaume, architecte

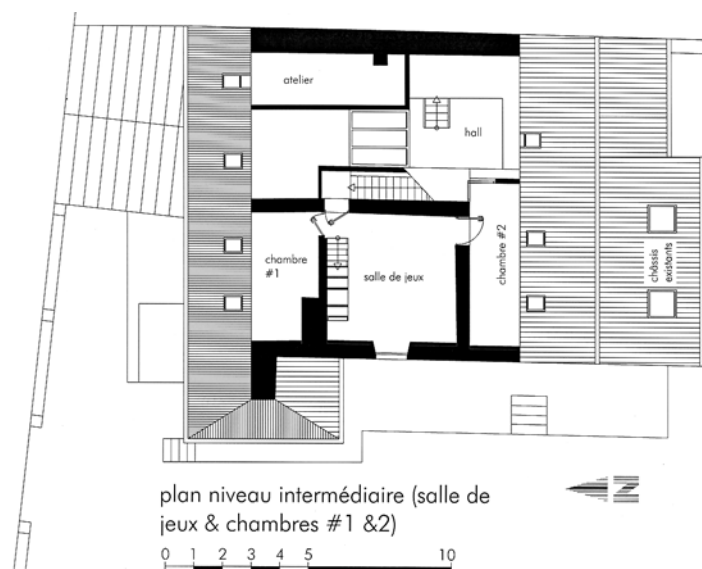
Année : **2009**

Superficie : **114 m²**

Coût : **64 000 € HT**

Programme :

Réhabilitation des combles d'une maison rurale pour créer des chambres et un atelier d'artiste.



LAUREAT Maison individuelle - Rénovation



Réhabilitation à Auxelles-Bas

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (90)

Maîtrise d'oeuvre :

Alain Calmus, architecte

Réception : **2009**

Surface : **74 m²**

Coût : **128 000 € HT**



Le projet concerne la restructuration du volume de grange attenant à une ferme typique des habitations du piémont du Ballon d'Alsace.

La partie traditionnellement réservée au logement, rénover par les propriétaires, reste inchangée.

L'utilisation de la partie grange permet de dégager un grand volume de séjour, ouvert à l'Ouest sur un paysage de moyenne montagne.

Il fallait marier des volumes anciens aux neufs, glisser des ouvertures de grandes dimensions sur une façade rythmée par des petites fenêtres.

L'accès principal a été repositionné sous l'arche charretier grès en anse de panier sans l'affubler d'un pathétique châssis vitré aluminium.

Pour organiser le dessin d'ouvertures « contemporaines » sur des façades appareillées en grès, le parti choisi était d'enchâsser sur l'angle arrière Sud-Ouest un petit volume légèrement en saillie habillé d'un bardage horizontal en clins de mélèze.

L'utilisation du bois permet à travers une écriture contemporaine, d'assurer l'articulation du nouveau volume de séjour sur la façade en moellons de pierres et d'ouvrir le séjour sur d'imposants châssis vitrés.



Réhabilitation à Saint-Claude

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (39)

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier Archi&Design

Réception : **mars 2011**

Surface : **152 m²**

Coût : **230 000 € HT**

Cette première maison BBC/Effinergie de Saint-Claude a été construite au début du siècle contre la montagne du Mont Bayard en plusieurs strates sur 4 niveaux avec jardins en terrasses. Une grande terrasse accessible, construite sur un ancien atelier domine la vallée du Tacon et offre une vue privilégiée sur la ville.

Les objectifs très ambitieux de maison de ville bioclimatique à basse énergie ont été atteints avec une consommation de 49 kWh/m²/an, un système de chauffage solaire/bois par poêle granulé hydro et une ventilation à double flux avec récupération de chaleur. L'exposition sud de la maison permet les apports solaires gratuits en passif par de larges baies vitrées et actifs par les 17 m² de capteurs disposés dans le jardin. Les matériaux utilisés sont choisis pour leur performance environnementale : isolation en laine de bois et ouate de cellulose, menuiseries et bardage en mélèze. L'isolation est en grande partie faite à l'extérieur, protégée côté rue par un bardage tôle à joint debout en acier zingué laqué et côté ouest sur la terrasse par le bardage bois mélèze souligné au niveau inférieur par un bardage en bois thermolamifié Trespa. Une ossature métallique ferme visuellement le volume de la terrasse et sert de support aux protections solaires indispensables à l'ouest ; elle se prolonge vers le fond par une serre, pièce d'agrément supplémentaire et destinée à un apport de calories par la prise d'air neuf de la VMC.

Projet Prebat/Effinergie





Maison individuelle à Ornans

Dans ce site privilégié avec une vue embrassant la vallée de la Loue, le terrain pentu offre une orientation sud-ouest très appréciable, qui incite à encastrer la maison au nord-est, optimisant ainsi naturellement les qualités thermiques. Le projet propose une volumétrie contemporaine simple et minimaliste, en dialogue étroit avec le paysage. Cette bâtisse se présente sous la forme de deux volumes parallélépipédiques juxtaposés à demi niveau et enterrés en partie nord-est. Les deux toitures en terrasse étanchée sont végétalisées avec 30 cm de terre végétale plus un isolant de 10 cm. La construction s'étire en longueur sur la partie supérieure de la propriété de manière à proposer tous les percements au sud ouest, ceci en sauvegardant des plantations existantes. Cette maison d'habitation de construction traditionnelle, est constituée d'un niveau rez-de-chaussée comprenant principalement les pièces de jour et locaux techniques enterrés, ainsi que d'un étage pour les pièces de nuit et sanitaires. Le tout surmonte un vide sanitaire partiel qui abrite une citerne d'eau pluviale. Des capteurs solaires pourront être facilement ajoutés ultérieurement. Au nord-ouest, se situe la partie technique (garage, chaufferie, cave). Au sud-ouest, les pièces à vivre fortement éclairées se prolongent à l'extérieur par de très grandes terrasses abritées et en parallèle à l'étage. Le coin nuit est largement vitré au sud-ouest et domine la terrasse végétalisée du volume du rez-de-chaussée ainsi que le paysage de la vallée. Les casquettes-abri hautes et très profondes assurent leur rôle protecteur en été et laissent le soleil envahir les pièces en hiver. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air-eau en sol avec une isolation de 15 cm. La consommation annuelle, hors abonnement, est de 450 euros T.T.C. pour les 176 m². Les murs reçoivent un enduit classique de couleur « blanc cassé », les menuiseries à rupture de pont thermique et les volets roulants isolés sont en aluminium. Ce type d'architecture s'intègre discrètement dans ce site, et depuis la colline située en face de la vallée, on ne perçoit pratiquement pas cette demeure. Par ailleurs, la voisine qui vit au-dessus de cette propriété, a apprécié le fait de ne pas avoir un toit de tuiles en terre cuite lui masquant la vallée, et reste enchantée de bénéficier, au contraire, du plaisir visuel de jardins plantés sur les toits.

Maîtrise d'ouvrage :

François Simon (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Richard Garcia, architecte

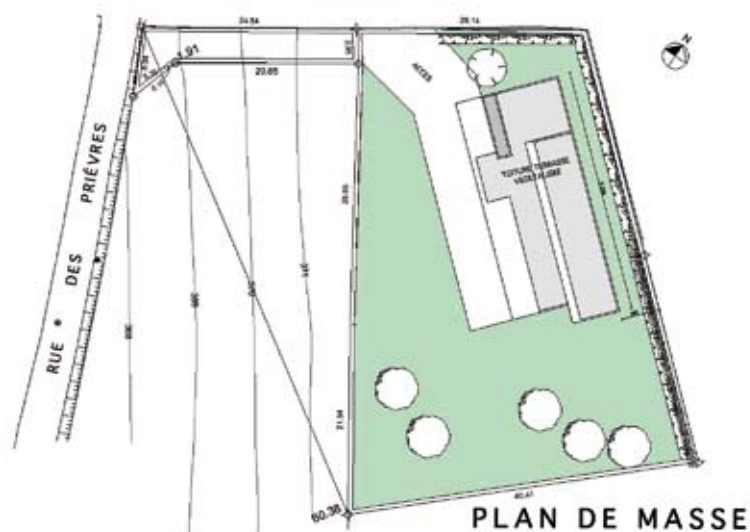
Année : **2008**

Superficie : **178 m²**

Coût : **321 500 €**

Programme :

Maison individuelle



LAUREAT Maison individuelle - Neuf



Maison individuelle BBC à Evette-Salbert

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (90)

Maîtrise d'oeuvre :

Alain Calmus, architecte

Année : **2011**

Superficie : **205 m²**

Coût : **320 000 € HT**



Maison individuelle - Neuf

Le terrain est un pré, légèrement en dévers vers le Nord.

La façade Sud s'ouvre généreusement sur les aménagements paysagers au premier plan. Le rez-de-chaussée, s'adapte au terrain naturel en deux demi-niveaux. Le premier accueille les zones dédiées aux parents, le second accueille les enfants.

L'enveloppe de la partie habitation se résume à un rectangle, recouvert d'un bardage en clins de mélèze horizontaux et d'un bardage en panneaux fibre composite bois. La toiture à deux pans est réalisée en couverture tuiles terre cuite. La structure est une ossature bois, complétée par une isolation en laine de bois. L'ensemble est posé sur un vide sanitaire en béton. Le plancher bas est isolé et chauffé par un plancher basse température. Le plancher haut sous combles est isolé de laine de bois. Tous les murs périphériques sont doublés d'un parement plâtre. Les châssis extérieurs sont en bois-aluminium, équipés de stores brise-soleil automatisés. Trois panneaux solaires en toiture, couplés à une chaudière à granulés bois assurent le chauffage et l'eau chaude.

Une ventilation double-flux et un puits canadien à eau glycolée complètent l'installation, notamment en confort d'été. Les eaux pluviales (6m³) sont utilisées pour les usages extérieurs et domestiques en partie.

Cette maison, avec une consommation de 39,4kWhm²/an a obtenu la certification BBC/Effinergie.



Maison individuelle à Sornay

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (70)

Maîtrise d'oeuvre :

Bernard Quirot, architecte

Année : **2009**

Superficie : **130 m²**

Coût : **155 480 € TTC**

Le terrain se situe à Sornay, le long d'une route départementale, à l'articulation entre le noyau ancien du village à l'urbanisation dense et un quartier plus excentré d'habitat pavillonnaire dispersé.

Le contexte extrêmement hétérogène et de faible qualité, est en partie effacé par l'adoption d'une typologie de « maison cour ».

Depuis la route, on devine, derrière le mur qui ferme cette cour, les émergences des volumes de la maison qui composent un paysage intérieur varié, manifestation de la spatialité et de la fonctionnalité intérieures (cheminées, double hauteur du séjour, arbre « habitant » la cour, etc.). L'ambiance intérieure est principalement déterminée par l'expression du mode constructif simple qui a été conçu afin de permettre aux clients de réaliser une partie des travaux : mur en maçonnerie isolante de brique plâtrée à l'intérieur et enduite à l'extérieur, poutres et sous-face bois au plafond, chape ciment au sol.

La double hauteur du séjour capte la lumière des quatre points cardinaux.



Maison individuelle à Saint-Maur

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (39)

Maîtrise d'oeuvre :

Gilles Reichardt & Gilles Ferreux, architectes

Année : **août 2011**

Superficie : **140 m² SHON**

Coût : **NC**

Face au promontoire du beau village de Saint-Maur, cette maison familiale se fond dans un boisement et s'implante en douceur suivant le versant.

Elle oriente une large ouverture cadrée sur l'église et puise son énergie passive dans cette exposition.

L'organisation intérieure suit en transparence cette orientation paysagère. La volumétrie est compacte, l'enveloppe continue est sur-isolée thermiquement pour conserver au mieux la chaleur intérieure.

L'ossature structurelle, la vêtue en tasseaux, sont déclinées en bois, la couverture se pare durablement d'un zinc prépatiné. Tous les choix constructifs répondent à la volonté partagée avec les maîtres d'ouvrage d'une construction écologique.



Maison individuelle - Neuf





Le projet, précurseur des quartiers durables, s'inscrit dans le paysage.

Il a été conçu en fonction de deux axes, l'un en répondant parfaitement à un programme d'habitat varié (collectif, habitat intermédiaire, maisons en bande) et en maîtrisant la densité et le rapport d'échelles entre les constructions, l'autre en recherchant et obtenant une performance énergétique élevée dans chaque bâtiment.

27 logements intermédiaires à ossature bois à Auxon - Dessous

Ce projet qui s'inscrit dans une démarche d'extension urbaine maîtrisée a une perception positive de la densité résidentielle. Il démontre qu'une densité de 40 logements/ha n'est pas forcément synonyme d'uniformité et de promiscuité. Les formes urbaines retenues par l'architecte sont à l'échelle de cette commune périurbaine et des quartiers résidentiels alentours. Le plan de masse sur les 80 ares du terrain organise les logements collectifs, intermédiaires et individuels de chaque côté de la nouvelle voirie créée pour desservir l'ensemble du programme mais également 40 logements diffus à l'extrémité ouest de la parcelle. L'articulation a été dictée par la création de cette voie et la configuration du terrain. La délimitation des espaces urbanisés et leur implantation s'appuient sur les courbes de niveaux du terrain pour respecter les caractéristiques naturelles du site, mais aussi pour permettre de libérer un maximum d'espace extérieur végétalisé et sans voiture. Le collectif, pour rester à l'échelle des constructions avoisinantes, est implanté au point bas du terrain. L'ensemble du programme s'inscrit ainsi parfaitement dans le paysage. L'architecture bois, raffinée, confortable et économe en énergie contribue à cette image positive. Le choix des matériaux et des couleurs donne une écriture contemporaine à l'ensemble. La qualité environnementale a été déclinée jusqu'au choix des matériaux, couleurs, traitements des pieds de façades et avec la végétalisation très présente dans l'opération. L'orientation retenue pour les bâtiments et la performance de l'enveloppe contribuent au confort thermique d'hiver comme d'été de chaque logement. La rationalisation économique et constructive découle du respect rigoureux de la trame en plan comme en façade limitant ainsi les déchets. Les typologies de logements sont différentes et variées mais élaborées sur la même rigueur constructive. Le confort sous toutes ses formes a été recherché dans cette opération qui offre à chaque logement un prolongement à l'extérieur : jardin privatif, terrasse ou balcon. Les coursives desservant les logements à l'étage dans l'ensemble 2 ont même été privatisées offrant ainsi aux locataires une pièce supplémentaire à l'extérieur qu'ils se sont aisément appropriée...

Maîtrise d'ouvrage :

Habitat 25 - OPH du Doubs (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Michèle Bourgeois architecte

Gauzord Technologies BET

Année : **septembre 2010**

Superficie : **2 324 m²**

Coût : **3 277 000 € HT**

Programme :

Opération de construction neuve en structure bois intégrale.



LAUREAT Habitat groupé ou collectif



8 logements adaptés à Arinthod et Aromas

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de communes Petite Montagne (39)

Maîtrise d'oeuvre :

**Georges Ladoy architecte & A.ddi.C't Architecture
Gutfreund'Chalumeau**

Année : **juin 2009**

Superficie : **539 m²**

Coût : **964 500 € HT**

Les logements de type T2, destinés aux personnes âgées et adaptés aux personnes à mobilité réduite, répondent à une démarche de Haute Qualité Environnementale. L'opération se situe dans un objectif RT 2010 -20 %.

• 4 logements adaptés à Arinthod :

Ils sont implantés en bande sous une seule et même toiture, l'accès à chaque habitation se faisant depuis une coursive extérieure commune. Chaque logement bénéficie d'une terrasse privative plantée d'un arbre d'essence locale et de haies vives permettant l'intimité des espaces extérieurs.

Un passage traversant couvert aménagé entre 2 logements permet de relier ces constructions au jardin de la Maison des Aînés et de la Communauté de Communes. Les constructions sont en ossature bois, avec bardage en mélèze naturel et bois prépeint de teinte rouge merisier. 4 places de stationnement sont prévues sur la parcelle.

• 4 logements adaptés à Aromas :

Ce projet reprend la même typologie et organisation que le projet d'Arinthod. Il jouxte un bâtiment qui abrite un pôle multiservices, lieu d'animations et de convivialité au coeur de ce village.



21 logements collectifs sociaux à Montbéliard

Maîtrise d'ouvrage :

Habitat 25 - OPH du Doubs (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Molnar - Piccinato architectes

Année : **2010**

Superficie : **1420 m² SHON**

Coût : **2 530 000 € HT**

Les aménagements et la végétation composée d'arbres de haute tige façonnent un cadre de qualité que la démarche architecturale a préservé.

Le bâtiment se caractérise par la rigueur du système constructif et de son enveloppe formelle et par une forte individualisation des logements (distribution par trois cages d'escalier pour 21 logements, soit deux logements par palier).

Ces principes permettent des logements tous traversants et/ ou à double orientation pour les T2 (ventilation naturelle et éclairage naturel homogène) qui se prolongent sur extérieur par des balcons d'environ 12 m². Le projet architectural qualifie les ambiances et donne la pleine jouissance du cadre :

- orientation des vues principales (séjours & cuisines au sud) au Sud,
- gestion stricte des vis-à-vis extérieurs par des pare-vues décalés et alternés, et des trémies qui isolent les terrasses les unes des autres,
- gestions circonstanciées des vues. Ouverture sur le panoramique de la ville au Sud. Fermeture thermique au Nord (façade aveugle). Redents orientés Est sur les chambres afin de les préserver des vues plongeantes depuis le haut du terrain,
- masque de toute vue directe sur les véhicules en stationnement sous l'emprise du bâtiment.



Construction Publique





Groupe Scolaire à Beure

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Beure (25)

Maîtrise d'œuvre :

Bernard Quirot et Olivier Vichard, architectes

Année : **2007**

Superficie : **1300 m²**

Coût : **1 769 242 € TTC**

Programme :

Groupe scolaire

Jamais Deux sans Trois

L'école, livrée en 2007, vient compléter le « campo civico » initié par la salle polyvalente en 2004.

Dans l'attente d'un troisième programme qui permettrait de conforter durablement l'espace public, il a fallu créer un campanile capable de tisser des relations entre les deux programmes : sa verticalité, assemble, en quelque sorte, les deux bâtiments qui se tiennent à l'écart.

Le plan de l'école est organisé sous la forme d'une équerre. Le glissement des deux niveaux qui le composent produit, à une extrémité, le porche d'entrée et le préau de l'école primaire située à l'étage et, à l'autre extrémité, la double hauteur de la salle de motricité et du préau de l'école maternelle dont le programme occupe le rez-de-chaussée. Ces vides permettent au regard de parcourir toute la profondeur de la parcelle à travers les cours de récréation.

Comme la salle polyvalente, l'école est construite dans un béton brut soigné et lasuré dans une teinte, choisie par l'artiste Thierry Gehin.

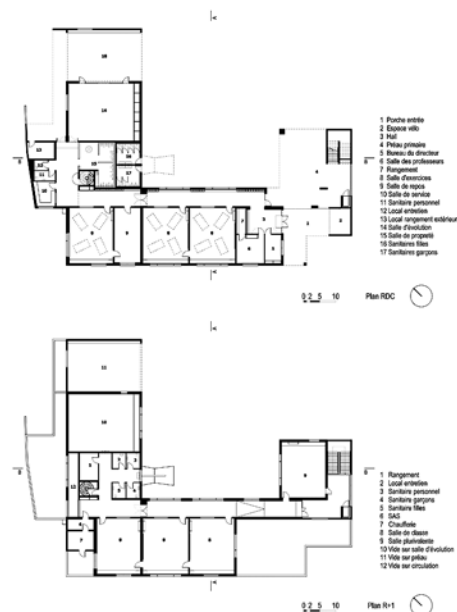
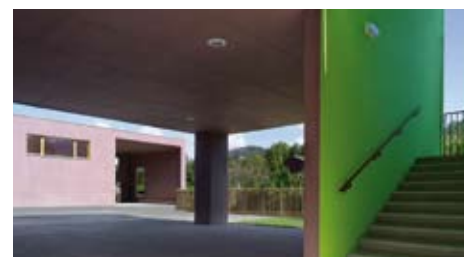
A l'intérieur, alors que les espaces des salles de classes sont traités en blanc simplement réhaussé des quelques couleurs des matériaux chargés de corriger l'acoustique, tous les espaces de circulation sont saturés par une teinte verte soutenue.

Ce travail sur la couleur s'inspire des projets remarquables de l'architecte suisse Daniele Marques (école de Fribourg, école de Riehen).

Dans un site ingrat, le projet a le pouvoir de faire revivre le village et de participer à la création d'un cœur de bourg par son implantation voisine de la salle des fêtes.

Son architecture contemporaine marque l'espace public et crée une image de centralité.

La qualité de la lumière intérieure et des vues participe à l'excellence du projet.





Musée du Sel à Salins-les-Bains

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Salins-les-Bains (39)

Maîtrise d'ouvrage déléguée :

SOCAD

Maîtrise d'oeuvre :

Architectes mandataires : **SCP Malcotti-Roussey**

Architecte associé : **Thierry Gheza**

Muséographie : **Itinérance et Thierry Gheza**

Paysagiste : **Fabienne Méline**

Graphiste : **Pascaline Minella**

Année : **novembre 2008**

Superficie : **698 m² SHOB**

Coût : **6 570 000 € TTC** 1ère tranche extension

Programme :

- réaménagement de l'itinéraire muséographique du site et création d'une partie nouvelle abritant des collections
- réinscription du musée dans la ville

Le projet est la réponse parfaite à un programme muséographique dans ce bâtiment industriel, et résulte d'une bonne collaboration entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. La qualité du projet émane d'une démarche de conception en référence au site, à son histoire et au paysage.

Les choix de l'architecture et des matériaux ont un sens fort. Le geste architectural contemporain est puissant, à l'échelle du bâtiment et de son ancienne vocation industrielle, tout en respectant la structure du bâtiment dans lequel il s'insère et répondant aux difficultés techniques (murs gorgés de sel).

L'excellence du projet provoque un choc émotionnel de par son évidence et sa perfection, y compris dans les détails intérieurs. Il établit un double rapport au site : en marquant l'espace public et ouvrant des perspectives vers le paysage de la vallée.

Fermée depuis 1962, la Grande Saline exploitée depuis le Moyen Âge, a été partiellement démolie en 1940. Trois bâtiments subsistent ainsi que les traces des anciennes enceintes et une galerie souterraine du XIII^e siècle. L'inscription en 2009 au patrimoine mondial de l'UNESCO vient achever le passage du site à sa nouvelle vocation patrimoniale.

L'ancienne Saline et un musée de site : l'objectif est de retracer à travers le parcours muséographique, la succession des étapes de production, en aménager la compréhension et en améliorer les conditions de confort. Confrontée à une architecture existante très présente, l'intervention est retenue : faire voir plutôt que se montrer. Elle vise à « éclairer » le site : se tenir à distance pour mieux cadrer un détail, conduire le regard vers sa matérialité, faire redécouvrir le site sous un jour nouveau, ouvrir de nouvelles perspectives. Cette distance est effective au rez-de-chaussée pour des raisons tant architecturales, que techniques ou patrimoniales : l'ensemble est installé « comme une boîte dans la boîte » dans le bâtiment existant. Cette intervention minimale n'interdit pas néanmoins de faire signal parfois par un jeu marqué des contrastes. La « boîte » en acier rouillé sur l'entrée en porte-à-faux et insérée dans une faille existante de l'ancien bâtiment, joue ce rôle. Elle signale l'entrée et la sortie du musée. Fil conducteur du projet, l'acier rouillé symbolise la corrosion du sel, la rudesse du monde industriel, et accompagne le parcours du visiteur, depuis les cartels jusqu'aux corps de bâtiment. Le projet travaille à partir d'une palette de trois matériaux apparents : béton, acier et bois, chaque matériau correspondant à une fonction et à une forme spécifique.



Restaurant, salle de spectacles, salle de jeux à Salins-les-Bains

Maîtrise d'ouvrage :

Privée (39)

Maîtrise d'oeuvre :

SCP Malcotti - Roussey, architectes

Année : **avril 2009**

Superficie : **1 500 m² SHON**

Coût : **6 100 000 € TTC**

Programme :

- Salle de restaurant et de spectacles de 200 couverts
- Salle de jeux d'environ 400 m² et les services qui y sont liés.

Le projet s'inscrit parfaitement dans le paysage bâti de la commune et participe aux espaces publics. Il est en adéquation totale avec le site, à toutes les échelles.

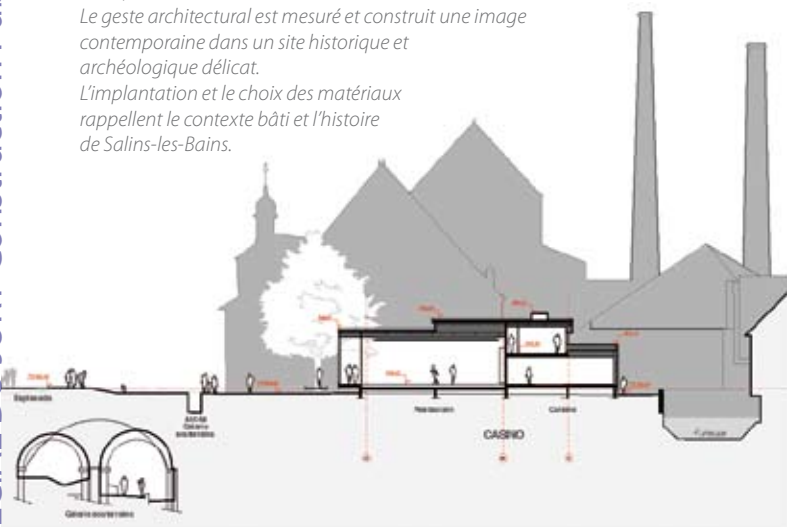
Le geste architectural est mesuré et construit une image contemporaine dans un site historique et archéologique délicat.

L'implantation et le choix des matériaux rappellent le contexte bâti et l'histoire de Salins-les-Bains.



L'implantation du bâtiment reprend le tracé de la Saline démolie pendant la seconde guerre mondiale et conserve ses principales caractéristiques : en partie arrière le mur qui longeait la Furieuse et la limite nord sont restitués ou restaurés afin de redonner une lisibilité aux anciennes limites de la Saline et d'asseoir le nouvel édifice.

Une double enveloppe permet de concilier les impératifs architecturaux contradictoires du projet : intégration à l'opération en cours sur le musée et visibilité propre au programme. Le choix d'un traitement semblable pour la peau extérieure sur les deux sites, l'acier rouillé, permet de retrouver la rugosité du site industriel tout en conservant une écriture architecturale contemporaine singulière. La façade en second plan est plus riche, luxueuse, et appropriée à la symbolique du bâtiment. L'espace entre ces deux enveloppes apporte une profondeur au bâtiment et le déambulatoire public ainsi formé relie l'édifice à la vie de la cité.



Réhabilitation de la maison « Patronage » à Saint-Germain



Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Saint-Germain (70)

Maîtrise d'oeuvre :

Thierry Gheza, architecte

Année : **2009**

Superficie : **200 m²**

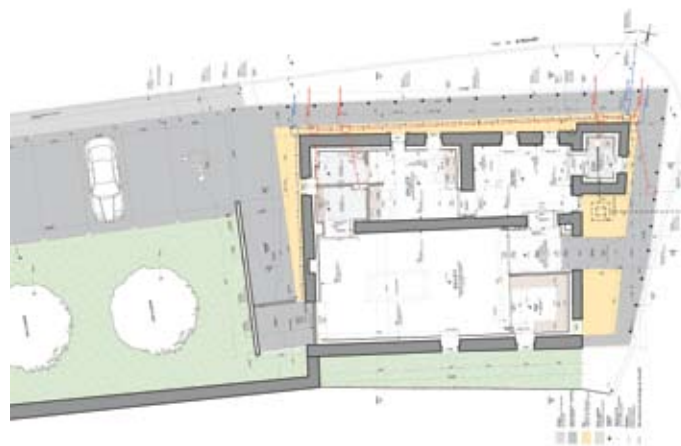
Coût : **308 000 € HT**

Programme :

Aménagement d'une salle de convivialité,
d'une petite cuisine et d'une cyber salle.

Le projet illustre le courage politique de la commune qui a décidé de maintenir ce bâtiment voué à la démolition.

En conservant le volume et le caractère de la construction, le projet présente une grande qualité dans la générosité des espaces et l'apport de lumière. Le soin apporté aux détails intérieurs est remarquable et participe à la qualité d'usage du projet.



Cette réhabilitation a permis de sauvegarder la plus ancienne construction située au coeur du village et d'offrir un lieu de convivialité aux habitants.

Les travaux engagés sur ce bâtiment du XVII^e siècle ont permis de faire face à un certain nombre de problèmes techniques de structure tout en respectant les préoccupations réglementaires actuelles :

- confortement de la structure et reconstruction partielle suite à un éboulis,
- reprise de la charpente et de la toiture,
- traitement thermique du bâtiment vers une qualité THPE (très haute performance énergétique) par sur-isolation et isolation en chanvre/chaux,
- mise en place d'une ventilation Double flux,
- remplacement et création d'ouvertures avec Uw:1,6,
- création d'un cheminement piéton et d'un parking,
- mise aux normes loi accessibilité aux handicapés,
- mise en place d'un dispositif de jalousies extérieures pour remédier aux surchauffes solaires.



Pôle muséal à Ornans

Maîtrise d'ouvrage :

Conseil Général du Doubs (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier 2/3/4 architecture ; Bertrand Paulet,
paysagiste ; **Guliver design,** scénographe ;
Faubourg 234, urbaniste

Réception : **2011**

Surface : **1697 m²**

Coût : **7 200 000 € HT**

... un musée, trois maisons...

Décidé par le Conseil Général du Doubs, l'achat des deux maisons accolées à l'Hôtel Hébert, emprise initiale du musée Courbet, permet une extension qui constitue le fondement même du nouveau musée. Les passages entre maisons y sont traités avec ampleur, « taillés » en biais pour favoriser la perception d'épaisseur. Un musée, trois idées directrices, trois nouveaux lieux...

Introduire le paysage dans le musée afin d'exprimer la relation de Gustave Courbet avec la nature géographique, politique et sociale de ce pays, l'édifice est ouvert au paysage d'Ornans.

Le bâti est rendu perméable au site, des transparences et des cadrages sur l'eau, les falaises, la ville sont créées, la relation au jardin est réintroduite. Le visiteur est mis en présence des lumières, couleurs et matières du « Pays », en plusieurs lieux significatifs. Une promenade intérieure en surplomb de la rivière est le lieu principal d'immersion du visiteur dans ce paysage exceptionnel ; elle révèle le « Pays » de Courbet.

En fin de visite, le sentiment d'imprégnation du paysage est amplifié par la large baie ouverte sur la rivière, par la vigie, par la « plongée » dans la Loue.



Maison de la Rivière Drugeon

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de la Rivière-Drugeon (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier Haton, architecte

Année : **2007**

Superficie : **680 m²**

Coût : **972 000 € HT**

Le projet prend place dans l'ancien presbytère, dans le contexte de la vallée du Drugeon, zone Natura 2000 pour ses milieux humides. C'est un lieu de formation et d'éducation à l'environnement assurées par le CPIE. Le projet évacue les constructions parasites greffées sur le volume principal, ainsi le « pavillon », salle commune de réunion et de formation prend la place de l'ancienne salle de judo. De plan carré, il est couvert d'un toit à 4 pans en cuivre, matériau commun aux additions modernes. Largement vitré sur 2 cotés, il est relié à l'accueil du bâtiment principal par une galerie vitrée dont les portes s'ouvrent pour offrir la continuité entre la cour d'entrée et la cour intérieure, point de départ pour les visites du jardin et les excursions à l'extérieur. L'ancien bâtiment avait subi de multiples transformations de la fin du XVIIIe siècle, jusque vers le milieu du XIXe. En témoigne la charpente, surélevée à partir des fermes d'origine. Avec les puissantes souches de cheminées qui traversent l'espace, elle structure l'espace muséographique occupant tout le volume du comble. Celui-ci est éclairé par de hautes lucarnes de cuivre qui modifient totalement la perception des proportions de l'édifice et expriment sa requalification.



Restructuration de l'hôtel de ville à Sellières

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Sellières (39)

Maîtrise d'oeuvre :

Gilles Reichardt & Gilles Ferreux, architectes

Année : **2010**

Superficie : **175 m² SHOB**

Coût : **452 172 € HT** 1ère phase

Le projet vise à répondre simultanément à deux objectifs : la mise en valeur du patrimoine architectural du bâtiment de l'Hôtel de Ville dessiné par Jean Massigoux et sa situation paysagère remarquable. Les services de la mairie sont aménagés en rez-de-chaussée pour répondre aux dimensions d'accueil et de services de proximité inhérents à ce programme communal majeur.

Cette localisation réalise :

- une mise en valeur de l'arrière du bâtiment par la création d'une large ouverture basse, en pied de façade, diffusant une lumière naturelle abondante et cadrant visuellement un jardin-ponton en berge. Cet espace valorise les murs de berge existants et prolonge les espaces intérieurs d'accueil de la mairie ;
- un accueil de plain-pied réglé au niveau du parvis extérieur qui assure une accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite ;
- une localisation paysagère valorisée en « proue » pour les vues de la salle du conseil municipal ;
- une fonctionnalité de l'espace d'accueil intégrant le bureau destiné aux permanences de l'assistante sociale, de la médecine du travail et du député ;
- une entrée publique, identifiée, par le porche central pris dans la double volée symétrique de l'escalier existant.



Collège Lumière à Besançon

Maîtrise d'ouvrage :

Conseil Général du Doubs (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Bernard Quirot & Olivier Vichard, architectes

Année : **2007**

Superficie : **7786 m²**

Coût : **8 158 000 € HT**

Le collège Louis et Auguste Lumière est situé en bordure des quais du Doubs, à l'articulation entre la géométrie orthogonale des rues du centre historique et celle de la courbe du cours de la rivière.

Cette situation particulière, qui confronte le tracé de l'homme à celui de la nature, est à l'origine du projet.

- au raccord avec le tracé du centre ancien, l'angle est laissé vide pour former la cour d'entrée, « habitée » par un magnifique saule,
- à l'intérieur du corps de bâtiment en U, au-dessus du gymnase semi enterré, se situe la cour de récréation en « balcon sur le Doubs », bordée de façades rythmées par une succession de pilastres en bois,
- autour de la cour, sont regroupés le restaurant, le C.D.I. et les foyers des élèves,
- dans le vide triangulaire créé par la différence d'angulation des deux corps de bâtiments, le hall d'entrée trouve naturellement sa place sous la forme d'un grand atrium toute hauteur distribuant l'ensemble de l'établissement.

Alors que sur ses façades urbaines, le bâtiment est revêtu d'une peau de pierre qui ne laisse rien deviner de son système constructif, les façades sur la cour haute et les parois intérieures, en bois ou en béton, déterminent fortement l'ambiance des principaux espaces par leur matérialité et leur caractère structurel.



Construction Publique



Pôle éducatif à Noroy-le-Bourg

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de communes des

Grands Bois (70)

Maîtrise d'oeuvre :

Architectures Amiot-Lombard,

architectes (mandataire),

Digitale Paysage, paysagiste.

Réception : **2010-2011**

Surface : **1 800 m² SHON**

Coût : **2 900 000 € HT**

Le projet comprend également la création d'un lotissement et d'une nouvelle voie en direction du village, dont la réalisation est actuellement différée. Le site en pleine campagne, a conduit les concepteurs à repenser les liens avec le village voisin et à faire émerger les lignes de force issues de la topographie. Le parti consiste à minimiser l'impact de la construction par la réduction de la hauteur perceptible depuis la route et par un travail de nivellement permettant d'intégrer un programme important en simple RDC, sur un terrain vallonné.

La toiture de l'école, soulevée et végétalisée, ainsi que les limites et les clôtures, sont pensées comme le prolongement visuel des pâtures environnantes. Le bâtiment est constitué d'un volume bas de forte épaisseur, percé de deux patios destinés à éclairer les espaces centraux (circulation, bureaux, bibliothèque). Quelques voiles porteurs en béton assurent le contreventement général et le support du mur de doublage en pierre côté rue.

Des brise-soleil verticaux en bois et un large débord de toit assurent le confort thermique d'été.



Reconstruction du collège de Mélisey

Maîtrise d'ouvrage :

Conseil général de la Haute-Saône (70)

Maîtrise d'oeuvre :

SCP Malcotti-Roussey, architectes

Année : **2008**

Superficie : **3 000 m²**

Coût : **3 750 000 € HT**

Le nouveau bâtiment est implanté à l'emplacement de l'ancienne cour de récréation. Un long mur de clôture, permet de rétablir la continuité sur rue et d'articuler les bâtiments conservés et les nouvelles constructions dans une même composition. Compact, le bâtiment d'enseignement se déploie sur 3 niveaux.

En façade, le projet présente deux volumétries contrastées à l'ouest et à l'est. L'une, monolithique et abstraite : des brise-soleil cachent les percements et unifient les façades. L'autre, plus « urbaine » et graphique dont le dessin des ouvertures est nettement marqué. Cette disposition reproduit une tension existante au sein du tissu urbain proche : les volumes massifs d'anciennes constructions industrielles éclairés uniquement en toiture, contrastent avec les façades très ouvertes du tissu pavillonnaire et dont les ouvertures marquent l'échelle domestique. La structure de l'édifice est entièrement réalisée en béton armé (voiles et poteaux) et en dalles alvéolaires pour les planchers. Les grandes portées ont été privilégiées afin d'offrir une flexibilité maximale des cloisonnements pour les adaptations futures. Les deux étages portent sur des poteaux en rez-de-chaussée.



Un collège à Saint-Loup-sur-Semouse

Maîtrise d'ouvrage :

Conseil général de la Haute-Saône (70)

Maîtrise d'oeuvre :

KNL Architecture

Année : **2008**

Superficie : **6 584 m²**

Coût : **5 209 942 € HT**

D'une conception de type « Pailleron », le collège de Saint-Loup-sur-Semouse a fait l'objet d'une totale réhabilitation. La structure métallique a été mise à nu pour être protégée et habillée.

L'organisation en plan a été entièrement revue afin de répondre au nouveau schéma fonctionnel du collège, ainsi qu'aux normes d'accessibilité et de sécurité.

Le préau s'étend sur une grande partie du rez-de-chaussée. Les locaux d'enseignement sont concentrés sur les deux niveaux supérieurs uniquement. Un vaste parvis d'entrée absorbe le flux des élèves.

L'opération a fait l'objet d'un véritable challenge constructif. Afin de réduire la durée du chantier et éviter un déménagement dans des bâtiments modulaires, le Maître d'ouvrage a organisé une procédure en Entreprise Générale.

Le chantier du bâtiment d'enseignement (2 500 m²) s'est déroulé sur une durée de 2 mois et demi.

La durée globale du chantier a été de 12 mois.



Pôle petite enfance à Prémanon

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Prémanon (39)

Maîtrise d'oeuvre :

Georges Ladoy, architecte & **A.ddi.C't**

Architecture Gutfreund'Chalumeau

Année : **février 2009**

Superficie : **920 m² SHOB**

Coût : **1 088 525 € HT**

Prémanon présente une morphologie caractéristique du Haut-Jura : un habitat dispersé de grosses fermes et, sur un promontoire rocheux en retrait des axes de circulation, un coeur de village XVIIIe aux limites fortes. En bordure d'une rupture du relief, le site ouvre sur le paysage. Le pôle regroupe trois entités indépendantes, une école maternelle, une crèche et une salle de restauration, dans un bâtiment compact sur deux niveaux, chacun accessible de plain-pied depuis la rue. Au RDC bas se situe l'école maternelle en prise directe avec les espaces extérieurs, préau et cours. Le RDC haut rassemble la crèche et la salle de restauration organisées autour d'un hall commun. Le bâtiment répond au contexte local par sa volumétrie compacte et unitaire, confortée par le choix des matériaux, bardage et toiture en zinc pré-patiné, soulignée en RDC bas par un bardage mélèze. Il vient s'implanter en lieu et place de l'ancienne cure et son organisation permet d'offrir aux salles d'activité et de restauration, de vastes ouvertures sur le paysage et le village. L'implantation en limite sur rue crée un front bâti qui accompagne la montée vers la Mairie et l'église.



Lieu de travail





Centre de conservation et d'études archéologiques à Lons-le-Saunier

Le bâtiment recèle les collections d'archéologie et de beaux-arts des musées lédoniens ainsi que le Service d'Archéologie du Jura.

La conservation des collections exige un contrôle très strict des variations hydrométriques et des dérives de température.

Pour conserver les importantes collections archéologiques exhumées, ont été recréés les conditions de cet enfouissement en enterrant la construction dans le versant et en recouvrant les parties émergées, en murs d'une épaisse gangue de terre maintenue par des gabions d'éclats de calcaire, et en toiture d'un champ de capteurs photovoltaïques.

Seuls les bureaux du Service d'Archéologie bénéficient d'une ouverture visuelle sur le paysage champêtre de Chille et d'une vêtue pérenne en acier oxydé.

Une boucle géothermique forée en profondeur et une entrée d'air en puits canadien concourent également à une forte économie énergétique qui confère à cette réalisation la performance d'un bâtiment à énergie positive.

Ce projet expérimental allie la qualité architecturale à l'innovation technique dans un très haut niveau environnemental.

Le choix de la conception et des matériaux apporte une réponse aux deux points du programme : une ambiance thermique et hydrométrique parfaitement stable dans les réserves et un confort d'usage des bureaux.

Le projet démontre la pertinence d'une solution naturelle, par rapport à un dispositif technologique. L'apport de lumière naturelle, l'ouverture vers le paysage et la maîtrise des rayonnements solaires apportent le maximum de confort aux bureaux.

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Lons-le-Saunier (39)

Maîtrise d'oeuvre :

Gilles Reichardt & Gilles Ferreux, architectes

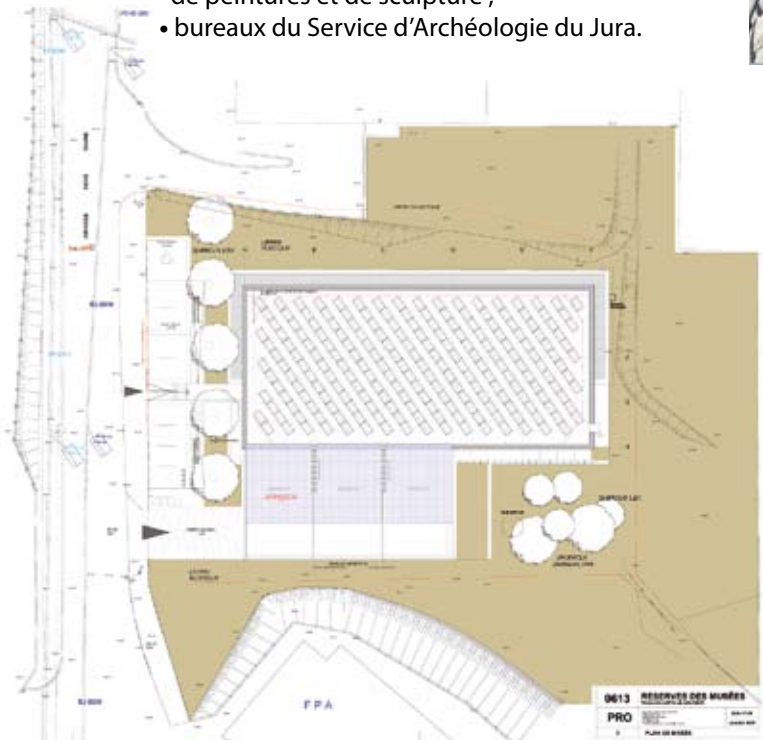
Année : **2009**

Superficie : **1 846 m² SU**

Coût : **3 235 858 € HT**

Programme :

- conservation des collections d'archéologie, de peintures et de sculpture ;
- bureaux du Service d'Archéologie du Jura.



LAUREAT Lieu de travail



iBureau Bisontin à Besançon

Maîtrise d'ouvrage :

Nicolas Peycru (25)

Maîtrise d'oeuvre :

**Maria-Angeles Pallares Perez,
Jean-Denis Mignot, Jérôme Guivier**, architectes

Année : **2011**

Superficie : **210 m²**

Coût : **208 000 € TTC**

Programme :

Agence d'architecture

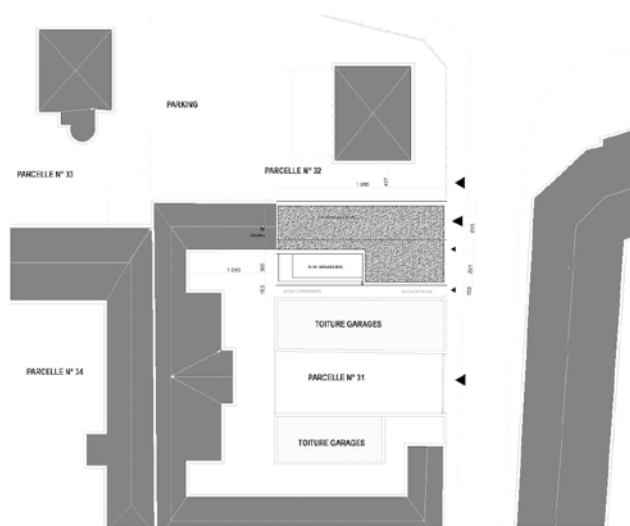
Ce projet de réhabilitation présente de grandes qualités d'ambiance et de lumière intérieure. Le traitement des espaces et des détails montre une bonne maîtrise, un grand soin et une modestie dans les moyens mis en œuvre.



Situé en frange Nord de la gare, aux prémices d'un quartier en pleine restructuration, le bâtiment se pare de zinc comme un clin d'oeil à l'histoire industrielle du quartier. Ce simple parallélépipède métallique occupe l'entière de la parcelle laissant transparaître le matériau bois autour des quelques événements signifiant à la ville son activité intérieure : vitrine, terrasse, entrée...

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche élevée de développement durable, un puits canadien sous le bâtiment, une étanchéité à l'air remarquable en réhabilitation, une inertie de sous-sol mise à profit dans la ventilation naturelle, une sur-isolation intérieure ainsi qu'une isolation extérieure derrière le bardage, une ventilation double flux performante dissimulée dans les plafonds et une lumière diffuse...fondamentale. La lumière abondante du Nord permet un travail informatisé confortable sans aucun éblouissement.

La blondeur du bois colore ce lieu : une dalle « industrielle » en bois lamellé cloué, des parements muraux suspendus et un plafond filant en résille de bois intégrant l'éclairage, confèrent à cet espace cette ambiance lumineuse particulière autour d'un poêle à granulés-bois pour chauffer ce lieu « familial ». Une terrasse de bois brut prolonge l'espace de travail à l'extérieur jusqu'à un filtre végétal de bambou.



Jean dennis MIGNOT, maria angeles PALLARES PEREZ, jérôme GUIVIER architectes
BUREAU BISONTIN
25 rue anglaise - Besançon
25005 BESANCON



Centre technologique de General Electric à Belfort

Maîtrise d'ouvrage :

SEMPAT (90)

Maîtrise d'oeuvre :

Reichen et Robert & Associés, architectes

Maîtrise d'oeuvre associée :

Patrick Lanzini, architecte

Réception : **2009**

Surface : **13 025 m²**

Coût : **16 500 000 € HT**

Le centre technologique de General Electric s'insère au coeur même des halles de production de ses turbines. En utilisant le volume des halles et en recréant des émergences contemporaines totalisant 10 000 m² de bureaux, le projet donne une nouvelle image dans cette ambiance industrielle.

Les volumes neufs et anciens s'imbriquent les uns dans les autres favorisant leur dialogue. Pour s'affirmer dans son contexte industriel, le nouveau bâtiment offre une double lecture de sa façade : celle d'un volume unique, définissant un nouveau sky-line à l'image des volumes mitoyens avec sa double peau en métal déployé et celle d'une image de bâtiment tertiaire par le rythme des ouvertures percées dans un bardage coloré. Ces deux échelles forment un ensemble architectural dont l'image « bouge » avec les reflets du soleil tout en conservant la présence et la lecture d'un volume avec celle de la fenêtre. Les deux volumes de bureaux créés sont reliés par une rue intérieure donnant à voir l'ampleur des anciennes halles. Les façades de l'existant sont conservées et restaurées. Les volumes neufs sont habillés d'une peau en bardage métallique coloré doublé par une maille métallique en caillebotis.



Alstom Power Systems à Cravanche

Maîtrise d'ouvrage :

SEMPAT (90)

Maîtrise d'ouvrage délégué :

SODEB

Maîtrise d'oeuvre :

Reichen et Robert & Associés, architectes

Année : **2010**

Superficie : **15 000 m²**

Coût : **21 000 000 € HT**

Par son architecture, le nouvel immeuble vient refléter son environnement en privilégiant sur sa vêtue métallique des panneaux aluminium brossé ou miroir. Les ouvertures en mur rideau privilégient les vues sur l'étang. Les bureaux sont accessibles par le hall principal par une large rue intérieure donnant à voir les 5 niveaux en hauteur. Des murs végétaux viennent animer cet espace de 19 m de haut. Les espaces fonctionnels de bureaux sont conçus autour d'espaces d'éclairage comme les terrasses. Au rez-de-chaussée, un aménagement spécial de salles de réunion et d'un amphithéâtre garantit une accessibilité optimale. Côté du quai de livraison, un espace dédié au sport et un espace de reprographie. Ces deux espaces donnent directement sur l'extérieur, sur un jardin et l'étang pour la salle de sport, sur la cour pour la cafétéria. Le reste du bâtiment est dédié à un usage exclusif de bureau. Les hautes performances énergétiques du bâtiment, l'utilisation de la lumière naturelle pour tous les postes de travail, les fenêtres ouvrantes dans tous les bureaux et les terrasses accessibles permettent un grand confort pour les utilisateurs.



Lieu de travail



Magasin Coquelicot à Belfort

Maîtrise d'ouvrage :

M. Jardot - Mlle Salomon (90)

Maîtrise d'oeuvre :

Alain Calmus, architecte

Réception : **2010**

Surface : **240 m²**

Coût : **133 000 € HT**



Lieu de travail

Le projet concerne l'aménagement d'une cellule commerciale existante d'un immeuble bourgeois haussmannien du centre ville pour un fleuriste. La boutique développe 35 m² linéaires de vitrines à l'angle de deux rues. A l'est, sur la rue Zola, le magasin ouvre sa devanture sur le square luxuriant de la Préfecture. Au Nord, le trottoir commerçant du boulevard Carnot, autorise une extraordinaire surface pour l'étalage des fleurs coupées et des plantes d'ornement. La clientèle découvre une généreuse et lumineuse surface en V, plantée d'un imposant poteau de structure en briques rouges. Le principe était de redonner à ce magnifique local le « volume » initial qui était le sien. Les sols carrelés ont été recouverts d'un sol béton naturel ciré et d'un plancher chêne vieilli et noirci. Le comptoir en béton armé finition « planchettes » en demi-lune autour du poteau de structure d'entrée fait la transition entre espace servant et espace servi. L'architecte a conçu et réalisé le mobilier d'accueil en bois brut brossé et le mobilier pour le laboratoire en bois et zinc. Les commerçants pour leur part ont parachevé la décoration en faisant réaliser de spectaculaires tables gigognes en métal brossé et traverses de chêne massif brut de sciage. L'éclairage contribue à la valorisation de l'ensemble.



Transformation d'une grange à Marnay

Maîtrise d'ouvrage :

M. et Mme BALLOT (70)

Maîtrise d'oeuvre :

Pierre Guillaume, architecte

Année : **2010**

Superficie : **190 m²**

Coût : **189 000 € HT**

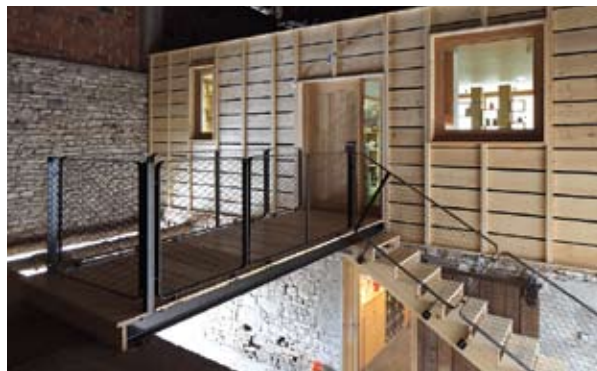
La transformation de cette ancienne grange/étable en locaux bureaux et magasin s'est concentrée sur un réaménagement intérieur sans modification du volume existant.

Le bâtiment existant est composé de trois travées au rez-de-chaussée : une étable côté Sud, un accès à la grange au centre, un garage côté Nord.

À l'étage, deux plateaux sur les travées Nord et Sud sont desservis par la travée centrale.

Un magasin est installé dans l'ancienne étable et des bureaux se superposent sur ce magasin dans un bloc en ossature et bardage bois. Un escalier intérieur permet aux membres du personnel de communiquer entre les deux niveaux tandis qu'un escalier et une passerelle métalliques situés dans la travée centrale du bâtiment constituent l'accès officiel aux bureaux.

Les encadrements des nouvelles fenêtres sont traités par des jambages et appuis en pierre. Leurs linteaux, positionnés à la limite entre pierre et briques, sont en métal.



Aménagement urbain ou rural





Requalification et aménagement des abords du lac de Vesoul/Vaivre

Pour redynamiser l'espace de loisirs créé dans les années 1970, le maître d'ouvrage souhaitait une requalification des espaces publics et la réfection de l'enveloppe extérieure des bâtiments (restaurant, accueil camping, vestiaires...).

Le projet s'appuie sur une organisation spatiale simple autour de deux « planches » parallèles organisant les circulations piétonnes Nord et Sud. Ces cheminements distribuent les espaces et les fonctions, ils redessinent l'organisation du site et délimitent une nouvelle esplanade centrale. La création de noues, rigoles et fossés plantés permettent un traitement alternatif des eaux de ruissellement.

L'intervention sur les bâtiments (désamiantage et remplacement des couvertures) a été l'occasion de réunifier l'ensemble des équipements par l'utilisation des mêmes matériaux. Il s'agissait aussi bien sûr de rénover l'image architecturale de ces constructions et d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Le projet a été remarqué pour son inscription à l'échelle du territoire, pour la réflexion du maître d'ouvrage sur les liaisons douces avec la ville de Vesoul et pour la gestion des eaux de ruissellement dans un site sensible.

Le projet montre sa capacité à jouer sur deux échelles : l'échelle du grand paysage, et l'échelle humaine à proximité des bâtiments, pour produire un projet de paysage contemporain.

La conception des espaces et le traitement des bâtiments allient mouvement et légèreté.

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de communes de l'agglomération de Vesoul (70)

Maîtrise d'œuvre :

Digitale Paysage, paysagiste

Architectures Amiot-Lombard, architectes

Année : **2010-2011**

Superficie : **NC**

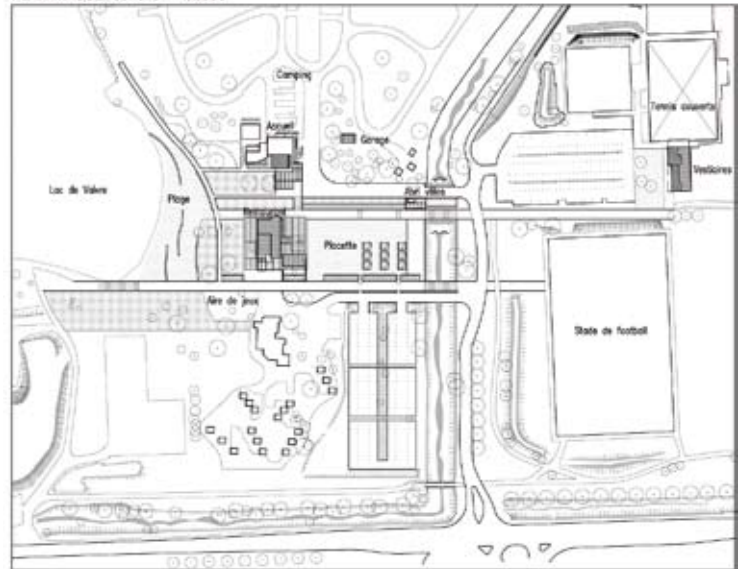
Coût : **1 700 000 € HT**

Programme :

Requalification de l'espace de loisirs du lac de Vesoul/Vaivre et rénovation de l'enveloppe extérieure des bâtiments.



PLAN MASSE: échelle = 1/2000



LAUREAT Aménagement urbain



Aménagement du coeur de la commune de Ruhans

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Ruhans (70)

Maîtrise d'oeuvre :

Sylvie MANIAQUE, paysagiste

Michel Antoine BOYER, architecte

Année : **2010**

Superficie : **1 250 m²**

Coût : **156 000 € HT**

Programme :

Requalification suivant une problématique d'espace public d'une friche rurale et d'une ancienne grange situées au centre du village, face à la mairie.

Le projet illustre la volonté politique de la commune qui, en décidant d'offrir un espace public central aux habitants, a permis de maintenir un bâtiment voué à la démolition.

La qualité de la rénovation de la grange, la simplicité et la modestie des aménagements paysagers en accord avec le caractère de la commune de Ruhans sont remarquables, et confirment le côté intimiste du jardin.



La grange assure la transition avec le bâti ancien.

Elle a été restaurée, ouverte à la manière d'un portique-propylée sur l'ancien verger, transformé en jardin cœur de village, et au-delà sur le grand paysage.

Elle offre un espace abrité d'attente du bus scolaire (sécurisation par des bornes de pierre) et permet d'accueillir des activités festives.

L'espace non bâti s'organise, au niveau de la chaussée, en deux petites aires de stationnement face à la mairie d'une part, donnant sur la D112 d'autre part.

L'ensemble des murs de soutènement qui ceinturait l'ancien verger a été refait, en partie traité sous la forme de gradins.

Un chêne de port monumental a été planté.

L'un et l'autre dessinent et mettent en volume l'espace, dans la suite de la grange portique.

La remise en eau de la fontaine-abreuvoir-lavoir, participe à la mise en valeur de ce nouvel aménagement.

Au niveau du jardin, ont été créés une aire sablée (jeux, boules) et un cheminement diagonal d'intérêt général (hors circulation du carrefour), composé d'un grand opus de pierre. Des plantations arborées, en partie florales, associées aux arbres fruitiers conservés, rythment l'espace du jardin.



Aménagement de la Place de Turenne à Fontaine

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Fontaine (90)

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier Villes & Paysages, paysagiste

Réception : **2011**

Surface : **2 000 m²**

Coût : **131 284 € ht**

La place, qui dessert la mairie, l'église, le presbytère et le monument aux morts porte le tilleul historique dit de Turenne, inscrit depuis 100 ans sur la liste des sites naturels classés. L'objectif de l'aménagement a été de redéfinir les espaces qui composent cette place et de redonner une échelle en accord avec chaque fonction :

- Redéfinir une zone d'entrée et retrouver un gabarit en accord avec l'environnement.
- Offrir un dégagement sur un parvis/socle à la Mairie permettant un rapport privilégié avec l'espace Turenne. Une fontaine a été créée, puisque la commune qui porte ce nom, n'en comptait jusqu'à ce jour plus aucune. Clin d'oeil aux auges/ fontaines des villages, cette réinterprétation propose une série de « bains d'oiseaux » en circulation continue, animant par ses bruissements l'entrée de la Mairie.
- Réaliser un grand espace pour le stationnement et les manifestations et créer un parvis pour l'église.

La pierre naturelle a été privilégiée : granit, porphyre en accord avec le grès. La zone de stationnement est réalisée en enrobé de ton ocre jaune en réponse aux tonalités rosées de l'environnement. Enfin la stratégie végétale s'est portée sur des essences déjà présentes sur la commune et dont l'entretien reste simple.



Liaison Hauts-de-Chazal à Planoise

Maîtrise d'ouvrage :

SedD Besançon, Ville de Besançon (25)

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier Villes & Paysages, SETIB, CETEC

Année : **2010**

Superficie : **7700 m²**

Coût : **2 000 000 € TTC**

Le projet s'appuie sur une nouvelle composition urbaine qui permet de créer de nouvelles relations spatiales entre les Hauts-de-Chazal et Planoise.

La proposition prolonge le grand mail jusqu'au parvis du collège Voltaire, via le passage sous la rue de Dole à proximité de cet établissement, de façon à ce que le franchissement de la rue de Dole soit plus un événement que le centre de la composition.

Le projet est le résultat de nombreuses concertations. Le mail a une largeur de 30 m, ce qui constitue un geste urbain fort. Le projet propose aussi le passage du bus sous l'ouvrage de la rue de Dole. L'axe du mail a été légèrement redressé pour devenir parallèle à la façade du collège.

Le parvis devant le collège a été conçu de façon à accueillir au moins 800 élèves. La partie végétale crée une sorte de plein, mettant encore plus en valeur le parvis minéral et sobre.

La nouvelle géométrie induite par ce changement d'orientation des axes et la nécessité de minéraliser la partie du parvis en contact avec la clôture du collège ont engendré l'esquisse finale.



Aménagement urbain ou rural



La qualité du cadre de vie

Au cœur des missions du CAUE

Créé par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer.

Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée.

Une approche pluridisciplinaire oeuvrant dans la complémentarité.

Une démarche qualitative et globale visant à la cohérence des projets et des territoires.

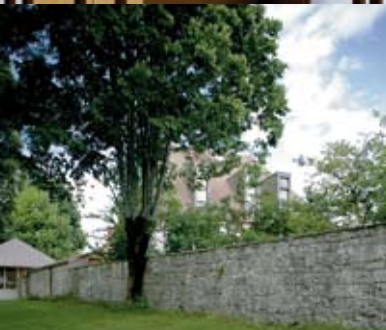
Des conseils ouverts à tous

Le CAUE contribue à donner à tous les acteurs de l'aménagement, des décideurs aux usagers, les moyens d'assurer leur rôle avec pertinence et efficacité.

Elus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants, peuvent ainsi bénéficier des actions menées par le CAUE.

Des ressources partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le CAUE crée les outils nécessaires à l'observation et à la diffusion des données issues des territoires, et favorise le travail collaboratif au service des projets. Il ouvre à tous l'accès aux ressources documentaires disponibles d'un territoire, d'un domaine et du réseau des CAUE.



Membres du jury du palmarès régional

Philippe Madec Architecte - Urbaniste, Président du Jury

Elisabeth Pastwa Représentant la Présidente du Conseil Régional

Lazare Paupert Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Béatrice Renahy Déléguée Architecture de la DRAC

Danielle Brulebois Présidente du CAUE du Jura

Robert Jeanjean Vice-Président du CAUE de Haute-Saône, représentant le Président du CAUE 70

Jean-Marie Russias Architecte des Bâtiments de France du Doubs

Michel Jean Architecte des Bâtiments de France du Jura

Michel Danner Architecte des Bâtiments de France de Haute-Saône

Grégory Schott Architecte des Bâtiments de France du Pays de Montbéliard et Territoire-de-Belfort

François-Xavier Cahn Architecte, Président de l'Ordre des Architectes

Sevin Kayi Architecte, représentant le Président de la Maison de l'Architecture

Christian Drevet Architecte consultant de la MIQQC

Jean-Luc Hesters Architecte conseil de la DRAC

Philippe Guyard Architecte conseil de la DDT du Jura

Jérôme Mazas Paysagiste conseil de la DDT du Jura

Annick Jung-Chapel Paysagiste conseil de la DDT du Doubs

Arnaud Bourdois Architecte Urbaniste, à la DREAL

Anne-Laure Jeannequin Ingénieur Paysagiste, au CAUE de Haute-Saône

Christine Wenger-Bidoyen Directrice du CAUE de Haute-Saône

Dominique Tonal Directeur du CAUE du Doubs

Florence Clement Architecte Conseiller, au CAUE du Jura

Olivier Draussin Architecte Conseiller, au CAUE du Jura

Ludivine Gerardin Paysagiste, au CAUE du Doubs

Philippe Vieuxmaire Architecte Conseiller, au CAUE de Haute-Saône

Rachel Bonin STAP Territoire-de-Belfort

Crédits photographiques :

A.ddi.C't Architecture, Atelier Archi&Design, CAUE du Jura, Pierre Guillaume, Georges Ladoy, Alain Tournier

© Mèta Jura, Nicolas Waltefaugle, SDAP de Belfort, CAUE du Doubs, Luc Boegly, Michel-Antoine Boyer et Sylvie Maniaque, les architectes des projets.

Textes des projets rédigés par les maîtres d'oeuvres.

Cet ouvrage a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura, avec le soutien actif et financier de la DRAC Franche-Comté.

La DRAC, les CAUE de Franche-Comté et le service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort remercient tous les maîtres d'ouvrage publics et privés, les concepteurs des projets présentés dans cet ouvrage, les photographes, qui ont accepté de participer à l'édition 2012 du Palmarès.

Remerciements particuliers :

- au Conseil régional de Franche-Comté pour l'organisation de la cérémonie de remise des prix,
- à la Préfecture du Territoire-de-Belfort et aux Conseils généraux du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône qui ont soutenu les palmarès départementaux.

© CAUE du Jura. 2012.

Reproduction, même partielle, interdite
sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

ISBN : 978-2-9541326-1-7

Réalisation graphique : CAUE du Jura.

Impression : Imprimerie Billot, Montmorot.

Dépôt légal novembre 2012.

CAUE du Jura

151 rue Regard

39000 Lons-le-Saunier

03 84 24 30 36

caue39@caue39.fr

www.caue39.fr



Habitat
Construction publique
Lieu de travail
Aménagement urbain ou rural

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs, du Jura,
et de la Haute-Saône, le service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort
et la préfecture du Territoire-de-Belfort
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

